



## **EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)**

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 5 788 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** les vêtements pour enfants, surtout pour les bébés et tout-petits, sont portés très peu de temps et peuvent être revendus plusieurs fois par année;

**CONSIDÉRANT QUE** la TPS et la TVQ sont appliquées à chaque revente, ce qui entraîne une taxation répétée et injuste du même vêtement;

**CONSIDÉRANT QUE** cette situation pénalise les familles qui font le choix responsable de réutiliser plutôt que d'acheter neuf et décourage la consommation durable;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût de la vie augmente et que l'abolition de ces taxes permettrait d'alléger le fardeau financier des familles québécoises;

**CONSIDÉRANT QUE** la réutilisation soutient nos commerces locaux, réduit le gaspillage textile et donne une deuxième vie aux vêtements;

**CONSIDÉRANT QUE** l'industrie du textile est parmi les plus polluantes au monde et que les vêtements pour enfants, à courte durée d'usage, génèrent beaucoup de déchets s'ils ne sont pas réutilisés;

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement a déjà montré son engagement envers les familles et la durabilité, notamment avec la détaxe sur les couches lavables et les exemptions temporaires sur les vêtements pour enfants.

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec d'abolir la taxe de vente perçue par le Québec sur les vêtements usagés pour enfants afin de soutenir les familles, encourager la réutilisation et réduire l'impact environnemental de l'industrie du textile.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

---

**Christine Labrie  
Députée de Sherbrooke**

**2 février 2026**

---

**Date de signature de l'extrait**